

Pierre Allorant, « L'invasion et l'occupation prussiennes de 1870 vues par un ingénieur des travaux publics », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

L'invasion et l'occupation prussiennes de 1870 vues par un ingénieur des travaux publics

***Carnets de guerre de Marcel Jozon*
(23 août 1870-18 mars 1871) introduits et
annotés par Pierre Allorant**

« Ce récit est bien différent de celui que l'on m'avait fait et je le crois exact d'une manière générale. Une fois de plus, je vois combien il est difficile de savoir la vérité ». Marcel Jozon, *Carnets de guerre*, 23 novembre 1870.



Uhlán coiffé de la schapska, dessin de M. Pallandier, 1900.

Pierre Allorant, « L'invasion et l'occupation prussiennes de 1870 vues par un ingénieur des travaux publics », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr



« La France en 1871 », Franz Schrader et Louis Gallouédec, *Atlas classique*, Paris, Hachette, 1932, carte n°16).

Culture de l'écrit et archives privées : « désentraver »/humaniser l'histoire de l'administration

La mise à disposition « providentielle¹ » d'un riche fonds d'archives privées offre une occasion rare de « désentraver » l'histoire de l'administration en tentant d'approcher la vie d'un ingénieur sous le Second Empire, observateur privilégié de l'invasion prussienne et de l'occupation en 1870, puis engagé volontaire dans l'armée de Bourbaki.

La carrière, la personnalité et les relations de Marcel Jozon, polytechnicien et ingénieur, conseiller d'État et vice-président du Conseil général des ponts et chaussées, sont éclairées par de riches archives privées sous des formes d'écriture très diverses : correspondance avec ses parents, dès sa jeunesse au lycée Louis le Grand,

¹ François Monnier et Guy Thuillier, « Les choses ordinaires de la vie », *Revue administrative*, n°366, novembre 2008, p. 566-576. La « providence » a été ici de recueillir le témoignage oral de ce haut fonctionnaire né en 1839, Jean-Marcel Jeanneney, qui l'a connu jusqu'en 1918 et a permis de réunifier les archives familiales en les unissant à celles de son cousin, Jean-Pierre Jozon, fils du préfet André Jozon.

Pierre Allorant, « L'invasion et l'occupation prussiennes de 1870 vues par un ingénieur des travaux publics », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

notices professionnelles sur les ports, les canaux ou les routes², carnets de voyage aux États-Unis, interventions au Conseil général des ponts et chaussées, livret sur ses vice-présidents successifs et ce témoignage sur la guerre de 1870 : le journal de ses six mois de l'invasion à l'épopée de l'armée de Bourbaki jusqu'à l'internement en Suisse. Le caractère exceptionnel de ces archives privées tient beaucoup à cette famille de notaires et d'avocats républicains, où se pratique le seul culte de l'écrit et du travail intellectuel. La frontière y apparaît peu étanche entre la sphère privée et la carrière, entre les voyages d'agrément et les « observations économiques au cours des voyages de mission », avec une contradiction particulière entre l'obligation de réserve du fonctionnaire technique, ses contacts avec les préfets et les élus, et sa passion pour la République. Précisément, sauf temps d'exception, il ne livre ses analyses et convictions politiques que dans ses écrits privés, compensation implicite à sa frustration de ne pouvoir mener qu'une « guerre couverte » contre le cléricisme et la réaction³.

Ces carnets de guerre ont été conservés par l'un des petits-fils de Marcel Jozon, l'ancien ministre du général de Gaulle, Jean-Marcel Jeanneney (né le 13 novembre 1910), et transmis par lui en juin 2008 à Pierre Allorant, arrière-petit-fils de Marcel Jozon, petit-fils d'André Jozon. Ces archives privées comprennent également un carnet de voyage aux États-Unis en 1869, une centaine de feuillets journaliers sur l'enfance et la jeunesse de son fils, André Jozon, né grand prématuré en avril 1882, ainsi qu'une abondante correspondance familiale entretenue par Marcel Jozon entre le Second Empire et son décès en juillet 1918.

Itinéraire d'un haut fonctionnaire républicain sous l'Empire

Marcel Jozon (1839-1918) appartient à une famille de juristes républicains issus de la paysannerie aisée de la Brie. Son père, notaire, est naturellement porté le 4 septembre à la tête de l'administration municipale provisoire du chef-lieu de canton de La Ferté-sous-Jouarre, en reconnaissance de son rôle de chef du Parti républicain de la Seine-et-Marne⁴. Son frère aîné, avocat aux conseils, poursuivi dans le « Procès des Treize », exerce lui aussi des responsabilités municipales, adjoint au maire du 6^e arrondissement de Paris, dans le sillage de son ami Hérold⁵ ; son frère cadet est

² Pierre Allorant, « Les territoires d'un ingénieur des ponts et chaussées au XIX^e siècle », *Revue historique de droit français et étranger*, Dalloz, n°1, janvier-mars 2009, p. 59-85.

³ Pierre Allorant, « Les "choses ordinaires de la vie" d'un ingénieur des ponts et chaussées au XIX^e siècle, vues à travers les écrits du for privé », *Revue administrative*, mai 2009, n°369, p. 296-304.

⁴ Archives Nationales (AN), f/1bII/Seine-et-Marne/15.

⁵ Fils d'un célèbre compositeur, Ferdinand Hérold est secrétaire du gouvernement de la Défense nationale le 4 septembre 1870 et secrétaire général du ministère de la Justice, il est ministre de l'Intérieur par intérim en 1871, renouant les relations avec les départements occupés. Il entre au Sénat en 1876, siégeant à gauche et s'opposant au gouvernement du 16 mai 1877. Préfet de la Seine en 1879, il applique la laïcité en enlevant les emblèmes religieux des classes. Il écrit avec Paul Jozon le *Manuel de la*

Pierre Allorant, « L'invasion et l'occupation prussiennes de 1870 vues par un ingénieur des travaux publics », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

maire de Meulan et vice-président du conseil général de la Seine-et-Oise ; ses gendres, le député Jules Jeanneney et le préfet Maringer, occuperont à leur tour de hautes responsabilités.

Marcel Jozon, élève au collège de Meaux puis interne à Louis le Grand, réussit le concours de l'École navale pour satisfaire son père, puis intègre Polytechnique. Après l'École des ponts et chaussées, il devient ingénieur ordinaire à Napoléonville (Morbihan), puis à Château-Thierry (Aisne). Marcel Jozon approuve l'engagement familial républicain, conforté dans son hostilité au cléricisme par ses premiers postes en Bretagne. En 1869, il obtient un congé pour voyage d'études aux États-Unis qu'il met à profit pour nouer des contacts avec des juristes américains à la demande de son frère Paul, avocat aux conseils, et fondateur, la même année, avec Alexandre Ribot, de la Société de législation comparée.

Marié au temple avec Louise Boca, fille d'un avocat fouriériste de Valenciennes, le ménage aura trois enfants : Madeleine, mariée à Georges Maringer, successivement préfet du Loiret puis directeur du personnel, de l'administration communale et départementale et de la Sûreté sous le ministre Clemenceau de 1906 à 1909, président de la section de l'Intérieur au Conseil d'État, haut commissaire à Strasbourg en novembre 1918 ; Lucie, mariée à Jules Jeanneney, député radical de la Haute-Saône puis président du Sénat ; André, préfet du Loiret et de la Marne, mis à la retraite d'office par le maréchal Pétain⁶. Après avoir organisé le pavillon français à l'exposition internationale de Milan, Marcel Jozon a pris sa retraite en 1909 en tant que vice-président du Conseil général des ponts et chaussées et conseiller d'État.

Des « républicains sous l'Empire » face à la guerre : la condamnation du bellicisme et l'engagement d'un ingénieur des ponts

Entre le 23 août 1870, jour où il apprend l'arrivée des Prussiens dans l'Aisne, et le 18 mars 1871, où il est de retour chez lui, Marcel Jozon tient ses carnets de guerre quotidiennement, tout en tentant de correspondre avec sa famille restée à La Ferté-sous-Jouarre et avec sa belle-famille, réfugiée dans sa résidence de Cabourg⁷ ; en parallèle, son jeune beau-frère, Edmond Boca, élève ingénieur à l'École centrale des

liberté individuelle, Paris, É. Thorin, 1868, 96 p. et Émile Bourlonton, Gaston Cougny, Adolphe Robert, *Dictionnaire des parlementaires français de 1789 à 1889*, Paris, Bourlonton, 1889, tome 3, p. 347-348.

⁶ Pierre Allorant, « Un préfet "radical de gouvernement" dans la tourmente : André Jozon », dans Sophie Delbrel et Pierre Allorant (textes réunis et présentés par), *Conseiller, légiférer, gouverner*, Actes du colloque organisé par le Laboratoire collectivités territoriales d'Orléans des 11 et 12 juin 2009, PUO, p. 163-179, janvier 2010.

⁷ Carine Trévisan, « Lettres de guerre », *Revue d'histoire littéraire de la France*, n°2, avril-juin 2003, *La littérature des non-écrivains*, p. 331-341.

Pierre Allorant, « L'invasion et l'occupation prussiennes de 1870 vues par un ingénieur des travaux publics », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

arts et manufactures, tient son journal à la même période⁸. Ce témoignage sur la façon dont certains « Français sont entrés dans la guerre⁹ » en août 1870 est précieux, par la personnalité de son auteur et par la multiplicité de ses expériences durant ces sept mois.

Au moment de la déclaration de guerre à la Prusse, Marcel Jozon n'hésite pas à s'engager volontairement dans une guerre qu'il trouve absurde et mal préparée par un régime personnel qu'il condamne. En dépit des « fautes du Gouvernement », alors qu'il estime les motifs du conflit « tout personnels au souverain, complètement étrangers à la sécurité et à l'honneur véritable » de la patrie, il réagit en homme des « provinces de l'Est » menacées à nouveau du péril de l'invasion. Son futur beau-père, à l'instar de la famille Jozon¹⁰, comprend tout à fait ses sentiments, replaçant le conflit dans l'affrontement entre les principes monarchiques et la République¹¹.

C'est en tant qu'ingénieur des ponts et chaussées que Marcel Jozon entend servir, proposant ses compétences au ministre des Travaux publics aussi bien pour faire sauter les ponts devant l'ennemi que pour les reconstruire en cas d'avancée. Son sentiment, partagé entre foi patriotique, horreur de la guerre et condamnation d'un régime inconséquent, est typique d'un polytechnicien : le cousin de sa fiancée, son camarade de promotion Paul Boca, directeur d'une firme de peignage, filature et retordage de laines à Saint-Quentin, déplore comme lui la guerre, plaignant les « malheureux qui ne comprennent pas dans quelle triste situation notre pays, même vainqueur, va se trouver, et cela à cause d'un Napoléon¹² ».

Revenant d'un voyage aux États-Unis effectué en 1869¹³, Marcel Jozon a l'expérience des lendemains de guerre d'un pays, de ses divisions¹⁴, comme son désarroi lors de la

⁸ Sur cette pratique courante dans ce milieu qui a « le goût du souvenir », grâce à ces « registres du temps qui passe », voir Anne Martin-Fugier, « Les rites de la vie privée bourgeoise », dans Philippe Ariès et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, tome 4 : *De la Révolution à la Grande Guerre*, 1987, réédition Paris, Points Histoire, 1999, p. 178. Le journal sert à « marquer le fil du temps, à faire l'histoire de son existence en inscrivant son présent dans une continuité ».

⁹ Jean-Jacques Becker, *Comment les Français sont entrés dans la guerre, contribution à l'étude de l'opinion publique, printemps-été 1914*, Paris, Presses de Sciences Po, 1977, 638 p.

¹⁰ « Malgré les appréhensions que nous éprouvons pour ta position, tout le monde a trouvé que tu avais bien fait de t'engager, et souhaite qu'il ne t'arrive rien de fâcheux », lettre du Docteur Ernest Gratiot à son beau-frère Marcel Jozon, Le Mans, le 11 novembre 1870, fonds Marcel Jozon.

¹¹ « Je suis, comme vous, profondément attristé par la guerre ! Sans doute, nous devons encore payer, au prix de cet immense sacrifice, la fin des gouvernements monarchiques. Les peuples comprendront que leurs intérêts ne sont pas en jeu ; imposer un roi à l'Espagne, qui se trouve dans la position exceptionnellement heureuse de ne pas en avoir ; rêver un empire d'Allemagne au profit d'un seul ; déclarer infaillible un vieillard en enfance, n'est-ce pas l'esprit de vertige et un signe des temps ? », lettre d'Henri Boca à Marcel Jozon, Cabourg, 19 juillet 1870, fonds Marcel Jozon.

¹² Lettre de Paul Boca à son ami Marcel Jozon, Saint-Quentin, le 23 juillet 1870, fonds Marcel Jozon. Paul Boca s'engage et rassure sa cousine en lui expliquant que « Jozon est un véritable élève de l'École polytechnique. Nous disons que les principes d'honneur, de dévouement et de courage qu'on y reçoit, sont encore vivants chez lui ». Son frère, Ernest Boca, polytechnicien, officier de marine au comité d'Expériences d'artillerie à Châlons-sur-Marne, est « oublié par son ministre, avant d'être renvoyé à Lorient avec la garantie de partir dans les premiers », lettre de Paul Boca à sa cousine Louise, Saint-Quentin, 20 juillet 1870, fonds Marcel Jozon.

¹³ Lucie Paye, « Marcel Jozon, un jeune ingénieur aux États-Unis en 1869 », mémoire, Paris I, 1997.

Pierre Allorant, « L'invasion et l'occupation prussiennes de 1870 vues par un ingénieur des travaux publics », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

Semaine sanglante l'atteste. Resté à son poste civil de Château-Thierry, en dépit de sa demande d'engagement volontaire, il condamne l'inconséquence du gouvernement impérial et l'impréparation de l'armée, mais se sent tenu de faire son devoir patriotique en tant que polytechnicien et avec ses compétences en travaux publics. Il voit arriver l'invasion prussienne, avant de participer à l'organisation des réquisitions dans son arrondissement au sein des comités municipaux du chef-lieu¹⁵. Révolté par les exigences exponentielles de l'occupant, en désaccord avec les compromissions conciliantes des administrateurs municipaux, il décide, le 3 octobre 1870, de quitter ce territoire sous le joug pour rejoindre le siège du gouvernement de Défense nationale (*Premier carnet*), avant de participer à l'aventure de l'armée de Bourbaki.

Premier carnet : l'invasion prussienne et l'occupation de Château-Thierry vues par un ingénieur ordinaire (23 août-4 octobre 1870)

« 23 août 1870.

J'apprends à la gare que des Uhlans prussiens ont pris Châlons-sur-Marne. La frayeur augmente à Château-Thierry. L'émigration des femmes devient générale.

24 août [1870].

Pas de nouvelles de la guerre. Je vais le soir à la gare. Je vois sur la route trois beaux chariots attelés de cinq chevaux qui viennent d'Avize¹⁶ et transportent des hommes, des femmes, des enfants, des matelas, des commodes, toute la fortune mobilière de ces gens qui ont l'air riches. À la gare, peu de nouvelles. Il y a eu une panique à Épernay. On a annoncé l'arrivée des Prussiens. Immédiatement, le sous-préfet s'est sauvé¹⁷. Les locomotives et le mobilier de la gare sont partis par des trains spéciaux formés à la hâte. Les gendarmes arrivaient par un autre train venant de Château-Thierry. Ils débarquent à la hâte leurs chevaux, leur capitaine se met à leur tête, et ils traversent Épernay au grand trot pour repousser les Uhlans. Ils ne trouvent absolument rien, ni à Épernay ni aux environs. Les trains continueront leur service

¹⁴ François de Chanal (général), *L'Armée américaine pendant la guerre de Sécession*, Paris, Librairie du dictionnaire des Arts et Manufactures, 1872. Farid Aneur, « La Guerre de Sécession vue par les militaires français (1865-1880) », mémoire de maîtrise, Centre de recherches d'histoire nord-américaine, Paris I, 2001.

¹⁵ Éric Bonhomme, « L'Exercice du pouvoir sous la Défense nationale (4 septembre 1870-8 février 1871) », thèse, Paris-Sorbonne, sous la direction de Jean-Marie Mayeur, 1996, 3 volumes.

¹⁶ Chef-lieu de canton de la Marne, arrondissement d'Épernay.

¹⁷ Armand Barbier, AN, F/1bI/156/4. Sous-préfet d'Épernay depuis le 29 décembre 1866, il est remplacé en avril 1871 avant de terminer sa carrière sous l'Ordre moral au secrétariat général de l'Yonne du 1^{er} au 8 juin 1877. Patrick Laharie, *Le Personnel de l'administration préfectorale (1800-1880)*, Paris, AN, 1998, p. 79.

Pierre Allorant, « L'invasion et l'occupation prussiennes de 1870 vues par un ingénieur des travaux publics », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

demain. Nous apprenons par les voyageurs que les Prussiens ont quitté Chalons, remontant vers le Nord où se porte décidément l'armée du prince royal.

26 [août 1870] à 4 heures.

Un train venant d'Épernay amène neuf sapeurs qui viennent repousser de la ville un détachement de cinquante Uhlans. On avait envoyé de Paris sous la conduite d'un sergent dix sapeurs pour miner les ponts du chemin de fer. Ils étaient arrivés à midi à la gare et étaient en train de déjeuner, quand on leur annonça que les Uhlans entaient à Épernay. Ils chargeaient leurs armes et envoyaient deux éclaireurs sur le pont du chemin de fer pendant que les huit autres restaient à la gare. Cinquante Uhlans arrivaient, les uns furent à la mairie, d'autres à la sous-préfecture, d'autres enfin à la gare. Ceux-ci furent reçus par une décharge qui en tua deux ou trois et qui en blessa de l'intérieur de la gare. Les sapeurs sortirent alors et coururent en ville où ils tirèrent sur les Uhlans. Les Prussiens n'essayèrent pas d'engager la lutte, croyant sans doute avoir à faire à un nombre d'hommes plus considérable. Ils se retirèrent, laissant sept ou huit des leurs tués ou blessés, dont un prisonnier qui semble être l'officier qui commandait la reconnaissance. Ils ont menacé de brûler la ville à leur retour, lorsqu'ils ont entendu les premiers coups de fusils. Deux mineurs ont été blessés, les huit autres sont rentrés à Paris sains et saufs par le premier train.

À la nouvelle du danger, le sous-préfet, à peine de retour de sa première fuite, s'était sauvé de la sous-préfecture, et s'était fait conduire en voiture à Château-Thierry. On le dit reparti pour Épernay. Il aura droit à des frais de voyage exceptionnels.

Après ce petit exploit dont les mineurs se montraient très fiers, la panique, déjà forte à Épernay, est arrivée à son comble. Le RR¹⁸ ayant arrêté ses trains, la fuite ne pouvait avoir lieu qu'en voiture, et il y eut un sauve-qui-peut épouvantable.

À Château-Thierry, à l'annonce de l'affaire, on bat le rappel de la Garde nationale. Nous nous réunissons, une centaine d'hommes, on nous distribue des cartouches en nous recommandant de ne pas nous en servir, puis on demande cinquante hommes de bonne volonté pour passer la nuit. Je m'offre pour faire partie de cette patrouille. On nous laisse trois heures sur nos jambes dans la rue de Fère, puis nous allons à la gare, où se trouve déjà un poste, si bien que notre présence est absolument inutile. Mais notre commandant aime à jouer au soldat. Plus il a de monde, plus son importance est grande et, s'il le pouvait, il ferait passer la nuit à toute la ville, pour que chacun sache bien quelle haute autorité lui a été dévolue. Brave homme du reste, et qui, je crois, se montrerait bien au moment du danger (ses services passés en font foi), mais parfaitement propre à faire prendre en dégoût le service volontaire des gardes nationaux. Nous faisons des rondes de nuit, pendant lesquelles nous ramenons quelques vagabonds inoffensifs. Puis on nous garde à la gare jusqu'à huit heures et demie, toujours, je crois, pour que nous puissions défiler de jour à Château-Thierry. Le matin, nous sommes relevés par un troisième poste. On avait demandé cinquante hommes, mais il ne s'en est présenté que douze, et force a été de

¹⁸ *Rail Road* (RR) : Marcel Jozon utilise ce sigle pour désigner le chemin de fer depuis son voyage d'étude aux États-Unis d'Amérique en 1869.

Pierre Allorant, « L'invasion et l'occupation prussiennes de 1870 vues par un ingénieur des travaux publics », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

s'en contenter. C'est encore à vrai dire douze de trop, puisqu'il y a déjà un autre service fait par la Garde nationale qui semble ainsi se faire concurrence à elle-même.

Nous apprenons le **dimanche 4 septembre [1870]** seulement le désastre de Sedan. Stupeur générale. Les quelques peureux restés en ville fuient en chemin de fer, puis en voiture, puis à pied. Le nombre des fuyards est de plus de 2 000 en tout. Je reçois deux dépêches me disant de faire de suite les travaux pour interrompre la navigation. Le dépositaire des poudres refuse de m'en donner sans autorisation et argent comptant. Une dépêche de M. Bournireau m'annonce qu'une locomotive et 1 000 kilos de poudres me sont envoyés de Paris. Je vais à la gare, et j'apprends qu'on va faire sauter les tunnels et qu'aucun train, même spécial, ne pourra aller à Damery¹⁹. Je reviens en ville et, grâce à une réquisition, j'obtiens une voiture. Le sous-préfet donne l'ordre de me fournir de la poudre, en menaçant de la faire prendre de force. J'en obtiens enfin 100 kilos. Je pars à quatre heures et demie avec un mobile de Rilly-la-Montagne²⁰ qui s'est offert pour m'accompagner et me défendre au besoin. Il a son fusil et ses cartouches. J'ai mon revolver. Nous arrivons le dimanche soir à dix heures et demie à Damery. M. Vincent n'a plus que quelques ouvriers. Tout le monde s'est sauvé ou couché dans les bois. Je trouve un lit chez un habitant qui, au milieu du désarroi général, n'a rien voulu changer à ses habitudes. Sur la route, nous avons rencontré une vraie émigration. Des familles entières avec des femmes, des vieillards, des enfants campent sur le bord de la route, malgré un froid assez vif et un brouillard pénétrant.

Le lundi, je fais démonter les hausses du déversoir, et je les fais jeter à l'eau. Je fais brûler les portes de l'écluse. Je cherche à faire sauter une culée mais je ne puis y réussir. Je la fais démolir en partie, après qu'elle a été ébranlée par la poudre. Je pars à midi en laissant à M. Vincent le soin de terminer cette lugubre besogne. Les Prussiens ne sont pas encore à Épernay le lundi 5 à midi.

En revenant de Damery, je suis arrêté sur la route à tous les villages par les pompiers. Deux ou trois postes après me font des observations saugrenues auxquelles j'ai le tort de répondre un peu vivement. Tout se passe bien néanmoins. J'apprends à un petit village de la Marne près de Charsin, que la République vient d'être proclamée. Les habitants accueillent cette nouvelle avec une indifférence complète. Ils ne croient ni à l'Empire ni à la République. Ils ne voient qu'une chose, leurs vignes, à laquelle ils sacrifieraient toute la France. Où est donc la patriotique population qui, en 1814, se battait d'une manière héroïque pour défendre la Champagne ?

En arrivant à Château-Thierry, j'apprends que la mobile est partie à midi, et que la ville abandonnée vient de prendre, par la voie du conseil municipal, la résolution de ne pas essayer de se défendre ; triste décision mais nécessaire.

Je donne l'ordre de vider les biefs et de démonter les hausses et, le mardi 5, je charge M. Gaudet de Mont-Saint-Père²¹, le tremblant M. Sainjery de Charly²², et je vais moi-

¹⁹ Commune de l'arrondissement et du canton d'Épernay.

²⁰ Commune du canton de Verzy, arrondissement de Reims (Marne).

²¹ Petite commune de la banlieue de Château-Thierry (Aisne).

²² Charly-sur-Marne, commune chef-lieu de canton de l'arrondissement de Château-Thierry (Aisne).

Pierre Allorant, « L'invasion et l'occupation prussiennes de 1870 vues par un ingénieur des travaux publics », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

même à Azy²³ avec le procureur qui m'offre sa voiture. Je n'obtiens que quelques ouvriers que par réquisition, et je parviens seulement à baisser le pertuis. Je dis aux gens de revenir le lendemain pour démonter les hausses et jeter une porte à l'eau.

Le mercredi 7 [septembre 1870], j'apprends que les Prussiens sont à Mont-Saint-Père et à Crézancy²⁴, et Martin vient m'apprendre le soir que personne n'a voulu travailler à Azy, et que le barrage est toujours dans le même état.

Le jeudi 8 [septembre 1870], je vais à l'ouvrage avec M. Gaudet, Rémy et trois ouvriers. J'envoie chercher en route deux cantonniers. Grâce à ce renfort et à la vigueur de Martin, nous démontons deux hausses, huit plaques d'amont et huit d'aval. Nous jetons à l'eau la porte de rive aval et nous coulons le bac d'Azy pour lequel je donne une décharge constatant que le bac est en bon état, ce qui constitue un compliment peu mérité, mais ce bac suffit au service, et je ne puis faire supporter au bacquier déjà assez malheureux les frais de la guerre. Je déjeune à l'écluse, et ne pars qu'une fois tout terminé, car les ouvriers ne voulaient travailler que moi présent, et avaient tous quitté leurs outils quand j'avais été sur le point de partir pour aller déjeuner.

En arrivant le soir à Château-Thierry, j'apprends que vingt dragons sont venus reconnaître la ville. Cinq sont allés à la sous-préfecture, cinq à la mairie, les autres sont restés à la gare. Il y a eu quelques scènes de lâcheté indignes. On leur a offert des rafraîchissements, des cigares. Le soir, après leur départ, leurs flatteurs ont été rudement punis. J'apprends tout cela avec douleur.

Le 9 [septembre 1870].

Rien de nouveau. Je vais trouver le maire et je lui dis qu'il est malheureux de laisser à Château-Thierry des hommes et des armes qui pourraient rendre des services ailleurs, et je lui propose de faire un appel aux hommes de bonne volonté, m'offrant pour partir avec eux. Je lui parle des conscrits et des hommes de 25 à 35 [ans]. Il me dit qu'il ne peut rien prendre sur lui, mais que le conseil va se réunir et qu'il lui soumettra la chose. J'apprends ensuite qu'il n'en a rien dit.

Le 10 [septembre 1870] au matin, les dragons reviennent. À 10 heures, un régiment de cavalerie 8^e dragons d'environ 600 hommes, quelques compagnies d'infanterie du 51^e, environ 600 hommes, arrivent musique en tête et s'installent dans le champ des Mars. Les hommes manœuvrent parfaitement. Ils ont l'air frais et dispos. Ils gardent leur rangs, ils déjeunent, puis repartent vers 3 heures dans la direction de Jaulgonne²⁵ d'où ils sont venus. Les cavaliers restent en partie pour lever les réquisitions qu'on nous a imposées, et qui comprennent la nourriture d'environ 1 200 hommes et 400 chevaux. Ils demandent en outre 500 livres de crin, et prennent tout le tabac des riches de la ville. Des scènes de faiblesse, pour ne pas dire

²³ Azy-sur-Marne, petite commune de la banlieue de Château-Thierry (Aisne).

²⁴ Commune du canton de Condé-en-Brie, arrondissement de Château-Thierry (Aisne).

²⁵ Commune du canton de Condé-en-Brie, arrondissement de Château-Thierry (Aisne).

Pierre Allorant, « L'invasion et l'occupation prussiennes de 1870 vues par un ingénieur des travaux publics », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

de lâcheté, se produisent un peu partout. Le conseil accorde tout ce que l'on demande, et fait taire M. Contelin qui veut protester. On demande les armes de la Garde nationale, et M. Rollet apporte son sabre qu'on ne lui demande pas. Je fais porter mon fusil par un gamin. Tout cela est triste, et l'avenir est encore plus sombre que le présent. La ville ne pourra pas fournir longtemps de semblables réquisitions, et quand elle aura tout épuisé, ce qui sera vite fait, qu'advindra-t-il ?

Le dimanche **11 [septembre 1870]** à 10 heures, arrivent environ 2 500 fantassins, 500 cavaliers, 500 artilleurs. Ils s'arrêtent sur le champ de Mars. Ils repartent vers 11 heures mais de nouveaux régiments les remplacent. Je les évalue environ à 3 000 fantassins et à 500 artilleurs. On m'en donne quatre à loger chez moi, installés dans mon salon et ma salle à manger. Ce sont quatre Polonais chrétiens. L'un d'eux me montre des amulettes.

Je cause longuement avec l'un des soldats qui loge chez moi. Il a été à Warth. Il se plaint des Turcos qui tuaient les blessés et se conduisaient comme des sauvages. Il me dit que les Prussiens sont civilisés, qu'ils n'ont brûlé aucun village, et qu'en dehors du champ de bataille, ils ne font la guerre qu'à la viande, au pain et au vin. Les Français et les Françaises ont tort de les craindre, ils peuvent dormir en paix et en tranquillité. Il me dit que la France ne pourra plus lutter contre la Prusse, et m'affirme même à plusieurs reprises que la paix est faite. Mais je comprends sans doute mal. Il me montre avec orgueil ses médailles [...]. Il me parle de sa femme qu'il aime, autant que les Français aiment les leurs. Il est instruit et parle cinq langues. Tous les Prussiens sont instruits. Il est catholique et sait que les Français le sont aussi. Il ne les hait pas, et il désire retourner bientôt dans son pays. Je leur donne trois bouteilles de Bordeaux, parce qu'ils ne trouvent pas bon le vin ordinaire. Ils prennent le café. Les trois soldats couchent dans le salon sur de la paille. L'officier, que je ne vois même pas, dans la chambre voisine de la mienne.

On dit qu'il y en a 20 000, d'autres disent même 25 000. J'évalue le tout à 15 000 au plus. Il y a 2 ou 3 pillages de maisons en ville, par des Silésiens du 62^e régiment. Le 18^e régiment polonais est beaucoup plus doux.

Lundi 12 [septembre 1870].

À partir de 6 heures, des troupes commencent à défiler sur le pont prenant la route de Montmirail. Elles passent pendant près de deux heures. On les évalue à 50 000. Je crois que c'est exagéré, et qu'il ne doit pas y en avoir plus de 25 à 30 000. Les bagages portés en partie par des voitures de réquisition avec des charretiers français mettent plus d'une heure encore à défiler. Une partie prend par la route d'Essomes²⁶. En partant, nos Prussiens nous ont annoncé l'arrivée d'un nouveau corps de 30 000 hommes pour aujourd'hui.

Rien de nouveau dans la soirée du **12 [septembre 1870]**.

²⁶ Essomes-sur-Marne, arrondissement et canton de Château-Thierry (Aisne).

Pierre Allorant, « L'invasion et l'occupation prussiennes de 1870 vues par un ingénieur des travaux publics », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

Il ne reste à Château-Thierry que 800 cavaliers. Il en arrive 200 le soir. Je reçois à 5 heures des nouvelles de papa. La Ferté [sous-Jouarre] est dans la même position que Château-Thierry²⁷. Dans la soirée, le conseil municipal fait appel aux hommes de bonne volonté et constitue des commissions. Je suis de celle des fourrages ; mais sur une proposition que je fais d'établir des bons pouvant servir de papier-monnaie, et de les mettre en circulation dans le public au moyen des secours donnés par la ville, on me met dans la commission des farines.

13 [septembre 1870].

Mardi. On annonce pour aujourd'hui l'arrivée du roi Guillaume. Il n'arrive pas mais, toute la journée, des traînards et des officiers plus ou moins polis assiègent la mairie, demandant du pain, de la viande, de l'avoine, etc.

14 [septembre 1870].

Mercredi. Même manège que le mardi, mais cette fois l'avant-garde du roi arrive, puis, à 4 heures je crois, le roi lui-même. Pendant que je suis à la rivière, trois officiers de la porte envahissent ma maison et déclarent qu'ils prendront tous les lits. Je vois l'un d'eux à 5 heures et il est convenu que je garderai une chambre et mon lit. Ils prennent mon salon, ma salle à manger et ma belle chambre à coucher, où je fais un second lit. Ma bonne couche simplement sur une paille.

Le roi est chez le procureur. M. de Bismarck chez Madame de Saint-Rémond, M. de Roon à la sous-préfecture. Les princes et officiers généraux dans les environs. À 6 heures, nous entendons plusieurs coups de canon. Mais cela arrive tous les jours. Sont-ce encore cette fois nos oreilles qui tintent ?

Dans la journée, un lieutenant de police ayant rang d'officier supérieur, vient faire patte de velours à la mairie. Il demande à la fin 20 bottes de paille et 200 kilos d'avoine. Il dit de constituer une police avec un brassard blanc, assurant que les soldats prussiens la respecteront. On gémit un peu devant lui, d'une manière digne cependant. Il semble admettre ce que nous disons, mais change peu ses conclusions. Les soldats ont droit de tout faire, de tout prendre, mais ils ne doivent employer la violence que lorsqu'ils ne peuvent avoir par une demande faite au maire. Le roi ne reconnaît que les fonctionnaires municipaux. Les autres sont considérés comme destitués. Ce monsieur a l'air moitié sérieux, moitié ironique. Il appuie longuement sur les droits des vainqueurs. Cependant, l'impression produite par lui est plutôt favorable à cause des formes employées qui font un peu oublier les manières grossières et les injures des officiers de la veille.

15 [septembre 1870].

Même journée déplorable que les précédentes. La ville loge environ 6 000 soldats, et comme les provisions sont épuisées, on vient tout prendre à la mairie. Tout le monde parle à la fois, commande, se fâche, menace, et les choses ne vont pas mieux. Un

²⁷ Le père de Marcel Jozon, Dominique Jozon, est notaire et maire de La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne). Opposant au Second Empire, il devient naturellement le chef des républicains du département après Sedan et ceux-ci le portent par deux fois à la présidence du conseil général en 1876 et en 1881.

Pierre Allorant, « L'invasion et l'occupation prussiennes de 1870 vues par un ingénieur des travaux publics », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

soldat bavarois se fait remarquer par une rare insolence. Il veut rencontrer le maire, puis le roi, à la fin, il part seul, éructant et menaçant du pillage. Il n'y a pas un officier qu'on ait fait attendre dix minutes et qui ne se soit donné la satisfaction de nous faire cette menace, ou de nous rappeler qu'il n'y a pas à discuter parce qu'il était la force. J'ai toujours un officier et un soldat, plus la poste, chez moi. Je suis dans les très heureux. Le soir, je conduis un soldat et prends une réquisition de paille. Il est d'Ulm et ne désirait pas la guerre. Il dit que les généraux français sont ignorants et que les soldats ont beaucoup moins de courage que les Allemands ne le supposaient. Il dit cependant que les Français ont toujours été trop peu nombreux, et il me parle des morts prussiens et français couchés les uns près des autres sur les champs de bataille. Il me dit que 20 cavaliers seulement sont revenus d'une charge de 4 régiments de cuirassiers prussiens, tous les autres étaient morts ou blessés. Il me parle ensuite de sa famille et de sa maison, mais je ne comprends pas bien ce qu'il me dit. La paille arrive, nous nous quittons. Il dit que les soldats font 4 kilomètres à l'heure, se mobilisent pendant 6 heures et demie, ce qui fait 26 kilomètres et qu'ils sont très chargés, car ils portent tout avec eux.

16 [septembre 1870].

Le défilé des troupes commence à 6 heures et dure jusqu'à 8 heures. Il en vient de tous les villages environnants. C'est surtout de l'infanterie et de l'artillerie. Les hommes et les chevaux sont en parfait état. Toutes les musiques jouent en traversant la ville. À partir de 8 heures, il arrive de l'artillerie et des bagages par toutes les routes. Le défilé continue de plus belle jusqu'à 11 heures. Par bonheur, il ne nous reste qu'une cinquantaine d'hommes et de chevaux que nous contentons sans trop de difficulté. Jusqu'à 3 heures, nous restons à la mairie, nous attendant à chaque instant à l'apparition des casques réquisitionnaires, il n'en paraît toujours pas. Nous nous sentons respirer plus à l'aise, et nous allons faire un tour jusqu'à Chivy²⁸. Nous faisons chez M. Ferton une réquisition d'une bouteille de Champagne, que nous vidons gaiement en causant de tout ce qui nous est arrivé les jours précédents. À Chivy, tout le monde, hommes et femmes, s'est sauvé dans les bois. M. Bujot a délégué son gendre pour le remplacer à la mairie, et M. Ferton est resté avec quatre hommes dont un Luxembourgeois parlant allemand. On n'a pas touché à la maison de M. Ferton où il y avait du monde, mais on a saccagé toutes les maisons abandonnées. Nous visitons celle de M. Deshaie. Un cyprès est mort sur la pièce d'eau ; dans les communes où une ambulance était préparée, tous les lits sont renversés, certains sont cassés, les matelas sont salis et déchirés, les couvertures et les draps sont en petit nombre, on a dû en enlever une partie.

Dans la maison principale, toutes les armoires sont ouvertes, et leur contenu, peu précieux du reste, jonche la terre. Toutes les pièces ont été pillées, toutes présentent le même désordre. De la paille, des papiers, des lits et des meubles brisés, tout gît dans un pêle mêle complet. Cependant, les carreaux ne sont pas cassés. Les globes de pendules sont intacts. Peut-être ce respect étrange tient-il à la crainte qu'ont ces

²⁸ Chivy-lès-Étouvelles, arrondissement et canton de Laon (Aisne).

Pierre Allorant, « L'invasion et l'occupation prussiennes de 1870 vues par un ingénieur des travaux publics », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

messieurs de se couper avec les éclats de verre, car les fauteuils sont cassés et le velours qui les couvre est soigneusement déchiré.

M. Deshaie avait fait des cachettes, quelques-unes ont été découvertes et complètement vidées. M. Deshaie avait chargé deux hommes de garder sa maison et s'était sauvé. Ces deux-ci, à l'arrivée des Prussiens, ont fait comme leur maître. Qui pourra les blâmer ?

En nous en allant, nous prenons chacun quelques fleurs et nous rentrons avec notre butin à Château-Thierry. Il y avait longtemps que les uns et les autres nous n'avions passé quelques heures semblables.

À la mairie, peu de trains, mais cependant il arrive encore les demandes. À 6 heures, un Français se présente, grand beau brun, à peine vêtu. C'est un sergent-fourrier échappé de Sedan qui regagne Paris. Il me dit que de Faily a été tué dans un café de Sedan d'un coup de pistolet par un capitaine de zouaves. Il dit que le 1^{er}, on s'est battu toute la journée et qu'on a fait des efforts désespérés, qu'il a tiré 182 cartouches et qu'il ne lui en restait plus à la fin de la journée. Il croit à la trahison des chefs. Il est de Meaux, et me dit son nom que j'ai oublié. M. lui donne l'hospitalité pour la nuit.

Le soir, je retourne à la mairie vers 9 heures, j'apprends que ce malheureux Lefèvre est noyé. La veille, il s'était disputé avec 15 ou 20 soldats qu'il avait chez lui. Il voulait les faire coucher, et soufflait la chandelle. Les autres la rallumaient. Dans la demi-lutte engagée, on s'aperçoit qu'il a dans sa poche une sorte de poignard, de suite, on l'emmène prisonnier et, le lendemain, on le fait partir avec la colonne. Le maire va trouver un général qui promet qu'on ne lui fera pas de mal et qu'on lui laissera [sic.] à La Ferté. Dans la journée, on a trouvé son corps dans la Marne à Luzancy²⁹. Il laisse une femme et trois enfants.

C'est aussi dans la journée qu'un maire de Champagne vient demander un sauf conduit pour aller au quartier wurtembergeois, où se trouve prisonnier son frère, maire comme lui. Un soldat fatigué laisse chez un habitant son sac, et une partie de sa charge. On porte le tout à la mairie, le détachement suivant emmène le maire prisonnier, sous prétexte qu'on a tué ou au moins dépouillé le soldat. *Vae victis*.

17 [septembre 1870].

Journée relativement calme. On décide le matin qu'on fera le recensement des maisons abandonnées. Je me charge de la ville, MM. Jacquot et Enrelam font le faubourg. Il y a beaucoup de monde de parti, dans toutes les classes de la société. Toutes les maisons vides ont été pillées, ou plutôt salies. On n'a pas cassé les glaces, et en somme, le dégât, quoique sérieux, est plus apparent que réel. Je fais ouvrir les portes et remettre les numéros. Comme ma maison est complètement occupée par la poste, je déjeune chez M. Galland et je dîne chez M. Paysant. Réception simple et cordiale, dîner et déjeuner relativement gais.

Le soir, nous apprenons que 900 Prussiens doivent arriver dans la nuit. Ils ont été annoncés par un officier parlant bien français et parfaitement élevé. On les distribue

²⁹ Commune du canton de La Ferté-sous-Jouarre, arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne).

Pierre Allorant, « L'invasion et l'occupation prussiennes de 1870 vues par un ingénieur des travaux publics », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

tous dans le faubourg. Ils arrivent à 11 heures et, en une demi-heure, sans bruit ni confusion, nous les casons tous dans leurs maisons.

À leur arrivée, nous sommes témoins d'une petite scène entre un officier et ses caporaux. Ces derniers n'allaient pas assez vite pour la distribution de billets. L'officier lance son cheval sur eux au risque de les écraser et les engueule de toute la force des poumons, les autres ne bronchent pas ; l'incident n'a pas de suite. Jamais un officier français ne pourrait faire le quart de ce que se permet là, envers ses soldats, le moindre officier prussien. Il y en a qui admirent cette discipline. Elle me paraît humiliante pour l'humanité : elle ne peut exister que dans un pays féodal où le soldat n'est rien pour l'officier. Je comprends autrement la discipline dans les pays démocratiques. Les formes ne sont pas exclusives du fond, bien au contraire.

18 [septembre 1870].

Toujours même misère. Il arrive environ 600 hommes qui, ajoutés aux 900 de la veille, donnent 1 500 hôtes assez tranquilles. Les chevaux et les voitures qu'on réclame donnent toujours le plus de difficultés. On charge M. Prestat et moi de cette charge difficile. À 4 heures du soir, un officier vient faire le logement de l'état-major d'un corps nombreux qui doit arriver le lendemain, et dont il me fixe brutalement de dire le nombre, malgré les observations très sensées du maire. On discute sur les éventualités du lendemain, et il est décidé, malgré M. Gardeau, que le soir même on enverra dans les fermes voisines pour avoir de l'avoine et des vaches. Château-Thierry commence à être connue comme de mauvaise foi, tous les officiers exigent qu'on leur pèse tout, et se montrent d'une défiance extrême. Juste retour des quelques petites tromperies qu'on leur a fait supporter, et que tout le monde est à peu près unanime à blâmer.

19 [septembre 1870].

Fournée énorme de casques de toutes provenances. Les Prussiens à peu près élevés forment décidément l'exception. Chez M. Prestat, le général sonne et donne son cheval au domestique en lui disant qu'il est le vainqueur et qu'il veut être traité comme un maître (11^e corps). La veille, un simple capitaine voulait coucher dans la chambre et dans le lit qu'on avait donnés au roi. Il fallut lui répondre que le roi avait un lit à lui qu'il avait emporté à Meaux, et qu'on ne pouvait mettre Sa grandeur M. le capitaine dans les mêmes draps, ni même dans le même bois que sa majesté. Il se contenta de coucher dans le salon parce que le roi y avait couché, et qu'il ne voulait pas monter au premier.

Château-Thierry nourrit environ 8 à 10 000 hommes. Il y en a partout, entre les réquisitions de pain, vin et viande qui ne donnent lieu qu'à de petites discussions et auxquelles on se soumet sans trop murmurer, on est encore obligé de fournir une quantité énorme d'avoine qu'on ne peut se procurer, 1 500 livres de cuir représentant environ 6 000 F. et dix à douze voitures à donner tout de suite pour mener l'une un sous-officier, l'autre trois soldats, une autre quelques sacs, etc. Un retard d'une demi-heure amène force colère et menace.

Pierre Allorant, « L'invasion et l'occupation prussiennes de 1870 vues par un ingénieur des travaux publics », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

20 [septembre 1870].

J'arrive à 5 heures pour procéder à ce départ des voitures. Elles sont à leurs postes, et tout semble bien marcher. Mais un officier supérieur prend la voiture préparée pour l'intendance. Grande colère, trépignements, menaces. L'intendant, jeune homme parlant bien français et semblant bien élevé, finit par frapper le pavé avec son sabre. Je lui tourne le dos et m'en vais à la mairie, où il ne reparaît plus. À 8 heures, un officier du 11^e chasseur à tournure française me demande les quatre voitures à chevaux qui lui ont été promises. Je n'en ai pas de nouvelles, et m'excuse comme je puis, quand le facteur envoyé à leur recherche arrive essoufflé m'apprendre qu'il les ramenait toutes quatre en triomphe, quand des soldats prussiens ont pris les chevaux par la tête et ont refusé de les laisser passer. J'aperçois l'officier et lui raconte ma mésaventure, à laquelle il n'a pas l'air de croire. Il part au galop, et revient au bout d'une demi-heure me signer en riant le reçu. C'étaient ses soldats qu'il avait placés en sentinelles et qui avaient arrêté leurs propres voitures.

Nous sommes à peu près tranquilles jusqu'au soir, j'en profite pour aller porter aux Rochets mes réquisitions. Le fermier n'a encore ni logé ni nourri, quoique les Prussiens aient passé en grande masse devant la porte.

J'ai toujours la poste chez moi, et je mange le matin chez M. Gaillard, le soir chez M. Prestat. Je nourris toujours un officier, trois ou quatre soldats. Ma maison est pleine, matin et soir. En rentrant, je la trouve fermée de l'intérieur, et je crois un instant que je vais être obligé de coucher dehors.

21 [septembre 1870].

Petit passage d'artillerie, d'infanterie et de train. Château-Thierry a à nourrir 3 000 hommes et 300 chevaux. J'évalue à 80 000 le nombre d'hommes qui ont traversé la ville jusqu'à aujourd'hui. Il passe en ce moment beaucoup de génie qui s'en va soit à Nanteuil, où l'on prétend que l'on refait le souterrain, soit à Lizy-sur-Ourcq³⁰. Le soir arrive une calèche à deux chevaux, un envoyé de Bismarck qui vient tâter les esprits et se donne peut-être une mission qu'il n'a pas. Il dit qu'un armistice est signé, que la Prusse ne reconnaît que l'impératrice et traite avec elle ; qu'on fera certifier par un vote général la cession de la Lorraine et de l'Alsace. Il parle au maire et à l'adjoint, puis à M. Prestat. Il est Français et s'appelle Régnier. Il a l'air d'un financier bouffi, et n'est sans doute qu'un émissaire, mi-espion, qui se donne une importance que personne ne lui a donnée.

M. Contetiné lui répond que le gouvernement tombé et le gouvernement actuel n'ont ni l'un ni l'autre sa sympathie, parce que tous deux nous ont abandonnés ; que nous vivons en petite République et que nous nous en trouvons fort bien. M. Prestat répond que l'impératrice s'est sauvée, que l'empereur s'est rendu, qu'on ne peut espérer que nous consentions à les reprendre, que si on les replace de suite, ils sont renversés le mois suivant ; qu'en ce moment, il n'y a qu'une opinion en France : désir de la paix, résolution à ne pas céder la Lorraine et l'Alsace, et de ne pas reprendre les Napoléon.

³⁰ Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne).

Pierre Allorant, « L'invasion et l'occupation prussiennes de 1870 vues par un ingénieur des travaux publics », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

22 [septembre 1870].

Rien de bien neuf, toujours des passages de troupes. Le conseil décide que les bons seront émis jusqu'à concurrence de 25 000 F., que l'usine à gaz sera administrée par la ville – j'en suis nommé le gérant –, que les maisons abandonnées seront pourvues d'un gardien qui surveillera les militaires, etc. Cette dernière mesure me semble propre seulement à favoriser le sort de quelques Français, mais elle me semble engager beaucoup la ville, et je la combats énergiquement après la séance, à laquelle, à cause de mes fonctions pour les chevaux et transports, je ne puis assister qu'en partie. Le soir, repos relatif. Je vais avec M. Prestat voir les maires de Nogentel, Nesles³¹ et Thierry. Je suis convaincu que les chevaux sont bien partis de Nogentel, mais ont été volés en route, deux chevaux à M. Renard. Le soir, je dîne chez M. Henriot. On est encore fatigués et de mauvaise humeur, la magistrature debout se dispute en termes fort vifs. Chacun a les nerfs aiguisés par les Prussiens.

23 [septembre 1870].

Je vais le matin à l'usine à gaz avec MM. Déhui et Lua. Nous constatons qu'il y a encore pour 42 jours de charbon. M. Fleury s'est sauvé. Le conseil d'administration a donné sa démission. Les ouvriers qui se sont installés, eux, leurs femmes et leurs enfants dans la maison, ne nous reçoivent qu'à moitié bien. Je montre les dents et tout rentre dans l'ordre. Je trouve à l'usine 33 tonnes de charbon. On en distille 800 kilos par jour. Il y a donc pour 40 jours de charbon. Il en existe 64 tonnes en gare, mais de moins bonne qualité. Je le fais de suite transporter à l'usine avec une autorisation du commandant d'étape. J'espère que le transport sera terminé demain soir.

À la mairie, toujours les mêmes ennuis. Le passage est peu important, mais il y a un peu de tout. À 9 heures le soir, grande demande de voitures : quatre voitures, « tout de suite immédiatement », pour des soldats. Nous en avons déjà expédié une dizaine le matin. Nous allons trouver le commandant d'étape. Nous lui disons que nous pourrions avoir quatre voitures le lendemain matin, mais qu'il est impossible de les avoir le soir. Grande colère. Il n'y a rien d'impossible. Il faut trouver les voitures. Le commandant donne l'ordre au maire d'avoir toujours dix voitures prêtes, et il envoie des soldats les chercher. Il est le maître, donne des ordres et ne discute pas. Tout cela est dit moitié en français, moitié en allemand, et sur un ton et un air menaçant qui complètent les phrases inachevées. J'essaie d'abord, puis M. Prestat, de parler. Nous nous retirons devant les dernières injonctions ; nous trouvons heureusement un soldat et un officier, honteux de la scène à laquelle ils ont assisté et dont nous étions les victimes. Ils parlent bien français et nous disent presque immédiatement qu'ils ne partiront que le lendemain matin, le plus tôt possible. Ils admettent 7 heures comme terme à tenir. Cela nous suffit.

24 [septembre 1870].

³¹ Nesles-la-Montagne, arrondissement et canton de Château-Thierry (Aisne).

Pierre Allorant, « L'invasion et l'occupation prussiennes de 1870 vues par un ingénieur des travaux publics », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

Splendide journée d'automne, comme les précédentes. Un peu de brouillard le matin. Soleil splendide, ciel sans nuages à partir de 7 heures. Soirées un peu fraîches, mais encore plus belles, s'il est possible, que les jours auxquels elles succèdent.

Le matin, le commandant d'étape écrit au maire pour lui demander une liste des chevaux et voitures qui existent dans l'arrondissement. Je réponds que, pour Château-Thierry, le maire n'en sait rien parce que beaucoup de chevaux et voitures sont partis lors de l'invasion et que la plupart de celles qui restent sont en réquisition ; que, pour les communes voisines, le maire n'a aucune autorité sur elles et qu'il ignore ce qu'il y avait avant la guerre, et ce qu'il y a maintenant ; que, du reste, ces communes, comme Château-Thierry, sont soumises à des réquisitions par les troupes qui passent. Je fais enfin remarquer que, jusqu'à présent, le service des voitures a été fait sans donner lieu à des réclamations fondées. Le commandant d'état-major vient à la mairie, il dit que si le service n'est pas mieux fait, il remplacera le maire par un préfet prussien. Notre cause est gagnée pour le moment.

Le commandant est un peu embarrassé. Il nous lit la dépêche qu'il a reçue. Les voitures et les chevaux doivent se rendre à Nanteuil pour transporter l'artillerie. Nous complétons la dépêche. C'est évidemment pour transporter l'artillerie qui arrivera par le chemin de fer, et que la destruction des souterrains arrêtera. Nous nous retirons en promettant une réponse dans deux heures. On convoque immédiatement le conseil municipal. La discussion s'engage par M. Coutelier [sic.] qui dit qu'il faut fournir les voitures parce que le commandant d'étape pourra toujours se les procurer et que, si nous le laissons les prendre lui-même, il agira directement et sans aucune mesure sur la population. Le rôle des conseils municipaux est de servir de tampon. Il n'est pas le moment de faiblir parce que la réquisition est plus forte que toutes celles qui l'ont précédée. M. Mairet soutient la thèse inverse. Je dis aussi quelques mots. Il y a des contributions que nous devons acquitter, il y a des services que nous ne pouvons rendre. La limite à laquelle nous devons nous arrêter est impossible à fixer. Pour moi, en nous demandant de transporter de l'artillerie, on la dépasse. Nous prendrions ainsi une part directe à la guerre. Nous ne le devons pas, il faut refuser, et laisser faire les Prussiens.

Les conséquences peuvent être très dures pour nous. Il faut nous y soumettre et faire notre devoir. On vote. Il y a 16 membres du conseil. La question est résolue affirmativement par 9 oui, 6 non et un bulletin blanc [...]. Grande discussion après le vote. Arrivent MM. Carrier et Agron, ils auraient voté non. S'ils avaient été présents, la question n'eût sans doute pas été résolue dans le même sens. On arrive à l'exécution. Ici, nouvelles difficultés. Le maire ne voudrait pas agir comme sous-préfet et, cependant, il est impossible d'avoir les chevaux si on ne les prend dans tout l'arrondissement. On se décide à faire le contingent de chaque canton, et à adresser une lettre aux maires de chefs-lieux en leur donnant copie de la réquisition, et en leur disant à quels chiffres on a fixé le contingent de leurs cantons. Deux membres de la commission doivent porter eux-mêmes les lettres. On veut envoyer certaines personnes ayant voté non, elles refusent. Leur refus donnant lieu à de nouvelles discussions, tout se passe convenablement malgré quelques mots un peu vifs et, à la fin, les oui se chargent seuls de l'exécution.

Pierre Allorant, « L'invasion et l'occupation prussiennes de 1870 vues par un ingénieur des travaux publics », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

Pour moi, c'est là le premier terme de la prussification et c'est pour cela que j'ai conseillé de refuser, et que je n'ai pas voulu prendre part à l'exécution. Non seulement on nous utilise directement contre la France dans la guerre actuelle, mais encore, on nous amènera à réorganiser l'arrondissement, et des fonctionnaires ne tenant leur pouvoir que de la crainte qu'inspirent les Prussiens s'en vont de Château-Thierry dans les quatre cantons faire exécuter les ordres du commandant d'étape. Je sais qu'il est bien grave de refuser une réquisition. Il y a des raisons de même force à donner pour le oui et le non ; et je me rappelle cette pensée qu'en temps de révolution, le plus difficile n'est pas de faire son devoir, mais de savoir en quoi il consiste. Dans la journée, je vois arriver la jument d'Ernest fourbue et boiteuse. Je la mets à l'Éléphant et la fait examiner par M. Colin. On la saigne et on la baigne. Je déjeune chez Gérard et dîne chez Meriost.

27 [septembre 1870].

Il n'arrive que sept voitures pour la grande réquisition. Le canton de Condé promet son contingent. Celui de Charly également. Château-Thierry donne l'exemple. Mais le commandant d'étape de Neuilly répond qu'il garde les voitures du canton, et le conseil municipal de Fère répond que les réquisitions antérieures l'ont épuisé et qu'il ne peut fournir les voitures (ce qui est absolument faux ; Fère et Condé sont très peu éprouvés ; ils ont eu à supporter à peine un passage). Dans la journée, les voitures les plus proches arrivent peu à peu. Il y en a treize le soir, il en arrive encore sept, puis en viennent seize. Ces dernières viennent de Coigny où les Prussiens ont fait une rafle complète de tout ce qui se trouvait dans les champs (Coigny est du canton de Fère³²). Ils ont pris les chevaux, les hommes et les voitures, tels quels. Quelques-uns arrivent sans même avoir mangé, d'autres embarrassés et en sabots, quelques-uns pleurant. Nous les nourrissons et les consolons de notre mieux. La colère commence à s'emparer de tous. On ne nous donnera donc pas de fusils, disent certains qui, il y a huit jours seulement, se seraient sauvés à l'idée de se battre.

28 [septembre 1870].

Le matin, j'arrive à 8 heures à la mairie, j'y vois une quarantaine de voitures. J'apprends la rafle de la nuit précédente à Coigny. Quinet part vers 9 heures pour Nanteuil³³. M. Prestat et moi, nous décidons à aller à Nanteuil pour voir ce que deviennent les voituriers. Nous distribuons sur notre passage l'avis du commandant d'étape disant qu'une amende de 1875 F. sera frappée sur la commune où l'on aura coupé les fils télégraphiques. Nous trouvons les voituriers campés à Nanteuil entre la Marne et le chemin de fer. Ils n'ont rien pris en dehors du pain et du saucisson que nous leur avons donnés le matin à Château-Thierry. Il y en a quelques uns de gris. D'autres sont abattus. Tous se plaignent vivement à nous comme si nous étions la cause de leurs malheurs. Je les organise par canton. Chaque canton est représenté par un chef que j'emmène avec moi afin que je constitue les hommes de sa brigade. Je les emmène chez le maire de Nanteuil dont l'adjoint nous promet très

³² Arrondissement de Château-Thierry, canton de Fère-en-Tardenois.

³³ Nanteuil-Notre-Dame, canton de Fère-en-Tardenois.

Pierre Allorant, « L'invasion et l'occupation prussiennes de 1870 vues par un ingénieur des travaux publics », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

chaleureusement son concours. Nous disons que Château-Thierry répond de la nourriture donnée à ses hommes. M. Prestat qui, pendant ce temps, est allé courir avec le commandant prussien, revient de suite dire que le lendemain les voitures et leurs chevaux seront fournis par l'armée prussienne. Nous sommes donc tranquilles de ce côté.

Nous distribuons nos affiches et nous repartons pour La Ferté où nous arrivons à 6 heures et demie. Papa dîne chez M. Gratiot³⁴ où nous nous installons jusqu'à l'heure du coucher. Les voituriers n'avaient pas eu l'idée de s'organiser ni de demander à manger à Nanteuil pour eux et leurs chevaux. L'apathie générale, le manque d'initiative sont extraordinaires. La guerre n'a pu encore nous faire sortir de l'état de torpeur dans lequel nous avait plongés le régime impérial. M. Gratiot nous dit à dîner que le personnage qui s'est donné à Château-Thierry pour M. Régnier n'est autre que le général Fleury³⁵.

29 [septembre 1870].

Nous allons le matin à la mairie de La Ferté. On vient de faire dans le canton une forte réquisition de chevaux (150) et voitures (60), plus une réquisition de 30 quintaux de farine et de 30 quintaux d'avoine par jour que le maire de chaque commune doit accompagner lui-même à Clain. Papa fait lui-même la distribution des charges entre les différentes communes. La mairie fonctionne bien, quoique 15 à 18 personnes soient dans la même salle et s'occupent toutes de tout. On gagnerait beaucoup en divisant le travail.

Nous repartons à une heure. À Nanteuil, on nous apprend que nos hommes sont à Nogent. Ils n'ont reçu la veille pour 14 que 18 kilos de pain que M. Girardot n'a pu se procurer qu'en envoyant à Sancy. Nous arrivons à Nogent à 3 heures et demie. Nos voitures sont gardées à vue par des factionnaires. Ils n'ont encore rien mangé depuis le matin. Ils se plaignent amèrement de la position où ils se trouvent et, plus encore peut-être, du jeûne qu'on impose à leurs chevaux. Certains d'entre eux sont des fermiers aisés qui ont mieux aimé venir pour soigner leurs chevaux que de les confier à un domestique qui les eût peut-être abandonnés. Ils ont l'air de ne pas sentir ce que peut avoir d'humiliant l'obligation de servir dans l'armée prussienne contre son propre pays. Ils se préoccupent surtout de leurs chevaux et de la perte matérielle qu'ils pourront éprouver. Ils comptent pour rien les humiliations, et quand je dis à quelques-uns des plus exaspérés qu'ils n'ont qu'à se sauver et aller s'engager pour se venger, leur colère tombe, ils ne veulent pas se battre, ils préfèrent leur métier actuel à celui de soldat. Nous allons trouver l'officier qui commande ce convoi. Il parle bien français et nous reçoit poliment. Il regrette de ne pouvoir donner à manger à nos

³⁴ Médecin à La Ferté-sous-Jouarre, Ernest Gratiot est un ami de la famille Jozon. Il va devenir le beau-frère de Marcel Jozon et donc, le gendre du notaire Dominique Jozon, en épousant sa sœur cadette Berthe.

³⁵ Officier subalterne aux Spahis en Algérie puis aide de camp du Prince-Président, le général Fleury est nommé premier écuyer de l'empereur dès décembre 1852 et devient général de brigade en 1856. Son dévouement à l'empereur lors de la campagne d'Italie lui vaut d'être promu grand officier de la légion d'honneur. Baron César de Bazancourt, *La Campagne d'Italie de 1859. Chroniques de guerre*, Paris, Amyot, 1860.

Pierre Allorant, « L'invasion et l'occupation prussiennes de 1870 vues par un ingénieur des travaux publics », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

hommes, et sera très heureux que nous nous en chargions. Il pourra y pourvoir dans quelques jours. M. Prestat le remercie, trop chaudement selon moi, de l'espoir qu'il nous donne. Il a 200 hommes sous ses ordres qu'il nourrit, il pourrait bien nourrir les 54 nôtres. Il ne leur donne rien et les fait garder à vue pour qu'ils ne se sauvent pas, les empêchant en même temps ainsi d'aller chercher à manger, c'est de la froide cruauté.

Nous allons trouver le maire et les adjoints de Nogent. Quand ils apprennent l'objet de notre visite, ils se récrient et disent que Nogent est déjà ruiné et qu'il leur est impossible de nourrir 50 hommes. Nous disons que Château-Thierry paiera, cela ne leur suffit pas, nous leur faisons des remontrances quasi-menaçantes ; à la fin, ils comprennent tout ce que leur refus a d'odieux, et ils nous disent qu'ils nous donneront ce qui est nécessaire mais, en partant, ils exigent que nous leur donnions l'engagement écrit dont nous leur avons parlé. Nous allons chez le boulanger et chez le boucher, où des scènes analogues à celle du conseil municipal se reproduisent. Il n'y a plus chez ces pauvres gens qu'un seul sentiment, la crainte. Quand nous nous adressons à eux en invoquant le patriotisme et l'humanité, ils refusent, si nous menaçons, ils cèdent. Quel triste abaissement de tous les caractères. Ces gens ont tremblé pendant vingt ans sous le régime impérial, c'est leur excuse. Nous donnons aux charretiers du pain, du vin, de la viande. Nous leur achetons deux grandes marmites. Ils nous remercient et nous nous séparons. Au moment où nous quittons le camp, d'autres charretiers arrivent vers nous, ils sont de Reims et de Coulommiers. Eux non plus n'ont rien eu à manger de la journée. Nous retournons en ville et leur faisons donner du pain, dont ils sont obligés de se contenter, car il fait déjà nuit et nous ne pourrions plus nous procurer ni vin ni viande. Nous arrivons à Château-Thierry à 8 heures du soir.

30 [septembre 1870].

Nous racontons au conseil municipal la position dans laquelle nous avons trouvé les charretiers de l'arrondissement et nous demandons : 1°) de leur donner, au nom de l'arrondissement, une délégation régulière pour prendre des vivres sur leur passage ; 2°) de leur acheter et de leur porter des cabans ou vareuses dans lesquels ils s'envelopperaient pour passer la nuit. Longue discussion, dans laquelle le maire fait observer que les finances de la ville sont bien obérées et qu'en tout cas le conseil ne peut prendre de décision qu'en ce qui concerne la commune. M. Mairet interrompt son étude des dialogues allemands pour faire une discussion sur les droits des belligérants, et établit que celui qui a acquis les hommes et les chevaux doit légalement se charger de leur nourriture, que le prince de Prusse qu'il a logé serait certainement de cet avis, etc., etc. Il parlerait peut-être encore si Drouet ne s'était laissé à la traverse, sans doute pour que chacun pût se convaincre qu'il était encore à Château-Thierry. Il veut qu'on s'adresse au commandant d'étape qui, certainement, prendra en main la cause de nos compatriotes. Il parle longtemps sans rien dire, fatigue tout le monde, et se rassoit en disant qu'au fond il est de l'avis général. On décide qu'on se chargera de l'achat des voitures, et qu'on leur donnera le pouvoir de délivrer des quittances pour les vivres, au nom de la ville de Château-Thierry. On

Pierre Allorant, « L'invasion et l'occupation prussiennes de 1870 vues par un ingénieur des travaux publics », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

décide en outre qu'on leur portera le jour même deux marmites et des cabans. Je me charge de la course avec M. Prestat. Nous pouvons à grand peine partir à 4 heures avec 2 marmites et 31 limousins. Nous arrivons à 5 heures et demie à Nogent. Nos hommes n'ont encore reçu qu'une demie-livre de pain. Nous leur distribuons des vêtements et, en outre, du pain, du vin, de la viande. Les conseillers de Nogent se montrent cette fois très complaisants. Nous revoyons l'officier qui est toujours aussi aimable, et qui nous promet de la façon la plus gracieuse de veiller à ce qu'à l'avenir nos hommes reçoivent de la nourriture. Je ne sais ce qui me cause le plus de haine, de l'indifférence courtoise de cet Allemand ou de l'égoïsme des gens de Nogent qui, sans nous, eussent laissé mourir de faim à leurs portes 50 charretiers, non seulement français, mais de l'arrondissement même dont ils font eux-mêmes partie.

Quatre charretiers se sont sauvés, dont un jeune homme de 18 ans que je rencontre et qui ne sait où se coucher car on a menacé de fusiller les fuyards. Je tâche de l'arrêter un peu, et lui offre de lui donner les moyens d'aller rejoindre l'armée s'il veut aller se battre. Il refuse en riant un peu honteusement, comme un homme qui a conscience de sa lâcheté, qui en rougit encore un peu à l'occasion, mais qui est bien décidé à supporter toutes les misères et toutes les humiliations pourvu qu'il ne soit pas soldat.

1^{er} octobre [1870].

Malgré le chemin de fer qui marche jusqu'à Nanteuil depuis deux jours et sur lequel passent force trains de toute nature, on continue à nous réclamer des voitures, et les passages de troupes ne diminuent pas. Nogent et Nanteuil sont accablés, et il y a aujourd'hui à Château-Thierry près de 2 000 hommes, y compris la garnison qui est d'environ 500 hommes. La poste m'a quitté heureusement depuis hier. L'officier est parti sans me voir. Ma salle à manger et mon salon sont présentables. Je les fais laver. Il n'y a pas de dégâts sérieux.

2 [octobre 1870].

Il y a dans l'armée ennemie des marches et des contremarches grâce auxquelles plus de 4 000 hommes viennent demander à être logés et nourris à Château-Thierry.

Grand branle-bas à la mairie. Ce pauvre M. de Gerbois perd la tête. Les réquisitions de voitures deviennent de plus en plus difficiles. Les gens requis refusent carrément, ou font sauver leurs chevaux. Nous parvenons cependant encore à fournir les voitures demandées sans toucher ni aux chevaux des bouchers, ni à ceux des médecins.

M. Lua est toujours à la mairie. Je cause longuement avec lui. Nous formons le projet d'aller à Troyes où demeure son père, en passant soit par Nogent où est mon oncle³⁶, soit par Méry-sur-Seine où est son frère.

On fait courir des bruits absurdes sur de prétendues grandes victoires que nous aurions remportées près de Paris. La population commence à s'exaspérer. Plusieurs menaces ont été faites de part et d'autre. Le forgeron M. Daville s'est querellé avec des Prussiens qui ne voulaient lui donner que 2 F. quand il en voulait 4. Ils l'ont pris

³⁶ Pierre Jozon (1798-1882), l'un des frères aînés de Dominique Jozon, est fermier à La Chapelle, près de Nogent-sur-Seine. Sa fille Victoire (1834-1913), mariée à Firmin Aubergé, notaire à Melun, inaugure une nouvelle lignée de notaires.

Pierre Allorant, « L'invasion et l'occupation prussiennes de 1870 vues par un ingénieur des travaux publics », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

au collet, il les a frappés. Ils ont répondu par des coups de sabre, peu dangereux heureusement. Il est parvenu à se sauver. Le commandant d'étape a donné raison à ses soldats et demande qu'on lui livre le blessé.

Le soir, je fais part de mes intentions à mes compagnons de table (le procureur M. Prestat, un juge et le substitut, tous jeunes). Mon intervention est accueillie par un silence glacial, pas un mot d'encouragement, ni de blâme. Je leur dis que je me suis réservé jusqu'au lendemain midi pour réfléchir. Nous parlons d'autre chose. La fuite de MM. Dequin et Vignolet est connue en ville, et produit un mauvais effet.

3 [octobre 1870].

Les troupes défilent depuis 6 heures jusqu'à 8 heures en jouant de la musique et en chantant. On dit que c'est l'armée qui vient de prendre Toul. Elle est fraîche et bien disposée. Les hommes sont grands et forts. La discipline semble un peu relâchée. Le soir, dans les rues, il y avait hier beaucoup d'hommes à peu près gris. Ils n'attaquaient pas les passants qui, du reste, étaient peu nombreux.

Je paie à ma bonne son mois d'août et je lui laisse un peu d'argent. Il ne me reste que 146 F., avec lesquels j'ai suffisamment pour aller jusqu'à Troyes. Je crains d'être arrêté par les Prussiens et dépouillé par eux de ce que j'emporte, surtout s'ils viennent à savoir mes intentions, sinon d'engagement du moins de départ.

Je prends un bon pantalon, mon gilet et ma veste mouchetée, mon paletot d'hiver et mon manteau d'été. Je vois à midi M. Lua, il est décidé à partir. Nous faisons nos préparatifs. Il est convenu que nous irons à Troyes, en passant par Montmirail et Sézanne. M. Prestat nous offre de nous conduire en voiture jusqu'à Montmirail. J'apprends mon départ à quelques personnes qui sont un peu étonnées et essaient tous, vainement, de me retenir. M. Maillier consent d'une façon très convenable à me remettre des lettres pour les notaires de Montmirail et de Sézanne. M. de Gerbois ne consent à signer mon laissez-passer que lorsqu'il sait que je vais m'engager. Il me serre la main et pleure presque en me disant adieu. Je remets la liste de mes valeurs et de mes dettes à M. Prestat qui se charge de fournir le nécessaire à ma bonne pendant 3 mois, terme de mon loyer. Je dîne avec MM. Gailland et Paysant qui me font toutes sortes de souhaits de bon retour. »

L'auteur

Pierre Allorant, maître de conférence, habilité à diriger des recherches en histoire du droit, membre du Laboratoire collectivités territoriales, est vice-président du conseil d'administration de l'Université d'Orléans.

Résumé

Diplômé de l'École polytechnique, de convictions républicaines, l'ingénieur des ponts et chaussées Marcel Jozon porte son regard sur la guerre franco-prussienne en 1870. Après son voyage dans l'Amérique sortie de la guerre de Sécession en 1869, le futur vice-président du conseil général des ponts et chaussées est aux premières loges pour observer à Château-Thierry l'invasion puis l'occupation, participant aux comités

Pierre Allorant, « L'invasion et l'occupation prussiennes de 1870 vues par un ingénieur des travaux publics », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr

municipaux chargés de répartir les réquisitions. Refusant cette collaboration inégale et l'engrenage répressif, il constate la passivité d'une population et de notables habitués à obéir sous le régime impérial. Aussi décide-t-il, le 3 octobre 1870, de rejoindre Tours pour s'engager dans le génie, avant de participer à l'expédition de l'armée de Bourbaki. »

Abstract

Graduate of the École polytechnique and school of instruction, the government civil engineer Marcel Jozon turn one's gaze to Franco-Prussian war's landscape in 1870. After his journey in post-civil war America in 1869, the future general council vice-president of Department of Civil Engineering has a ringside seat to watch invasion and the army of occupation's atrocities. In the Château-Thierry's administrative rounding, he participates at municipal committees for commandeering's apportionment. Turning down an unequal and repressive collaboration, he's forced to conclude that imperial government accustomed citizens and notabilities to obey. So, he decides to join Tours and fight in defense of his country in the Engineer Corps, taking part in Bourbaki's expedition.

Mots-clés : Ingénieur des ponts et chaussées ; invasion prussienne de 1870 ; Occupation ; réquisitions ; répression.

Key-words: *Government civil ingeneer; Prussian invasion in 1870; Occupation; Commandeering's apportionment; Repressive collaboration.*

Pour citer cet article : Pierre Allorant, « L'invasion et l'occupation prussiennes de 1870 vues par un ingénieur des travaux publics », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, www.histoire-politique.fr.